



POPULATION
INNOVATION
CAPITAL
INFRASTRUCTURE
SOUPLESSE

Le Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick

Septembre 2016



Le Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick

Septembre 2016

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick
CP 6000, Fredericton NB E3B 5H1 Canada

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISBN 978-1-4605-1116-9 (édition imprimée)
ISBN 978-1-4605-1117-6 (PDF: française)

10655



Message du premier ministre

Notre gouvernement sait ce qui compte pour vous et pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Nous sommes conscients de l'importance que revêtent la création d'emplois, la croissance économique et l'accès à des soins de santé et à l'éducation pour les Néo-Brunswickois et leurs familles. Nous travaillons fort sur ces priorités et, grâce à votre soutien, nous obtenons des résultats.

Le Nouveau-Brunswick est un endroit incroyable. Ce sont notre territoire, notre culture et nos citoyens qui lui confèrent sa singularité. Un esprit d'innovation, d'inventivité et d'entreprise s'y déploie depuis des centaines d'années. Nous voulons bâtir à partir de cette fière tradition et offrir à nos gens de solides assises économiques en soutenant nos industries traditionnelles et en tirant avantage des nouvelles technologies et des nouvelles possibilités de développement des marchés.

Tout en misant sur nos forces traditionnelles, nous souhaitons contribuer à la naissance de nouvelles industries susceptibles de mettre en valeur notre contexte unique. Nous voulons promouvoir de nouvelles façons de travailler pour que nos entreprises puissent soutenir la concurrence et atteindre leur plein potentiel, tout en profitant de tout ce qui rend la vie si spéciale au Nouveau-Brunswick. Nous sommes guidés par le principe selon lequel le Nouveau-Brunswick doit maintenir et renforcer ses atouts distinctifs. Nous devons également trouver notre place dans le monde. Les personnes, les investissements et les idées n'ont jamais été aussi mobiles dans toute notre histoire. Nous devons faire en sorte que notre province ne soit pas seulement une source de talents, d'entrepreneurs et de capital de croissance, mais également une destination pour les talents, les entrepreneurs et les capitaux étrangers.

Le *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick* établit le cadre qui permettra de stimuler notre économie. Il s'agit d'un plan d'orientation décrivant la manière dont le gouvernement se mobilisera pour assurer le déploiement d'efforts coordonnés et complémentaires afin d'améliorer l'économie de la province et d'obtenir des résultats optimaux. Des politiques, des programmes et des projets seront élaborés et mis en œuvre à l'intérieur du cadre. Le plan servira également de guide pour le gouvernement et le secteur privé, et nous aidera à orienter nos efforts et à créer une synergie en vue d'un succès encore plus grand.

Le plan de croissance économique est le résultat de précieuses consultations menées dans toute la province auprès de centaines de chefs de file communautaires et du milieu des affaires. De nombreuses possibilités quant à l'économie et à la croissance de l'emploi se sont dégagées de notre dialogue avec les gens du Nouveau-Brunswick. Nous travaillerons ensemble pour tirer avantage de ces possibilités. Au cours de la dernière année, le gouvernement a tenu 22 sommets sur les possibilités en matière de croissance économique, ce qui lui a permis de travailler avec des jeunes, des entrepreneurs, des universitaires, des membres de diverses collectivités et des dirigeants autochtones et, ainsi, recueillir leurs idées et leurs réflexions au sujet des défis et des possibilités qui s'offrent à nous. Tout au long des sommets, les mêmes thèmes ont été abordés. Ils sont devenus les piliers de notre stratégie de croissance économique :

- Population – renforcer notre main-d'œuvre;
- Innovation – renforcer notre capacité d'innovation;
- Capital – accroître l'investissement du secteur privé;
- Infrastructure – favoriser les investissements dans l'infrastructure stratégique de la part des secteurs public et privé;
- Souplesse du gouvernement – favoriser l'agilité et la souplesse dans le secteur public et l'ensemble de l'économie.

Notre plan est ambitieux, mais réalisable. Il est la clé de la création d'une importante croissance dans toutes les régions de notre province et procurera des avantages aux générations futures. Il établit les conditions essentielles à la croissance économique et à l'accès de toute la population à des services gouvernementaux de qualité en matière de santé et d'éducation. Par-dessus tout, notre plan mise sur les atouts uniques que nous possédons déjà.

Pour prospérer, nous devons travailler ensemble afin de stimuler la croissance en vue d'un avenir meilleur.



Brian Gallant

Introduction

Au Nouveau-Brunswick, nous avons réalisé beaucoup de progrès comme province et comme société depuis 1960. Notre niveau de vie s'est grandement amélioré. Notre qualité de vie est plus élevée. Nous vivons plus longtemps que jamais. Notre intendance de l'environnement s'est aussi améliorée sensiblement.

Malgré les progrès que nous avons réalisés, il reste beaucoup de défis à relever. Notre population vieillit et trop de nos jeunes quittent la province pour chercher du travail ailleurs. Comparativement aux autres provinces, nos taux de santé et de littératie sont inférieurs à la moyenne. Nous avons également moins de sécurité financière – c'est-à-dire moins d'économies – que les gens dans la plupart des autres régions du Canada.

Lorsque la récession a frappé le Nouveau-Brunswick en 2008, son progrès économique a été paralysé. Les investissements privés sont tombés à plat. Au cours de la même période, des tendances perturbantes du côté de la population et de l'industrie se sont maintenues. D'autres provinces s'en sont sorties avec une certaine croissance et de nouveaux emplois nets. Le niveau d'emploi au Nouveau-Brunswick est toutefois resté stagnant, tout comme l'économie.

La faiblesse de l'économie a limité la capacité du gouvernement de financer les services publics nécessaires. La pression sur le gouvernement pour continuer à fournir des services publics et une infrastructure de qualité en période de croissance stagnante a contribué à l'atteinte des niveaux d'endettement publics les plus élevés connus depuis plus de 50 ans.

Même si on a commencé à observer des tendances économiques favorables au Nouveau-Brunswick, notre qualité de vie et notre niveau de vie seront menacés si nous ne pouvons pas retourner à une croissance économique et démographique forte et soutenue.

Le moment est venu de nous attaquer à notre défi lié à la population et de freiner le déclin de la population active.

Le moment est venu de combler le fossé de l'innovation et de tirer parti de l'esprit novateur et créatif de notre population.

Le moment est venu de réduire notre écart de capital et de veiller à ce qu'il y ait assez de capital d'investissement pour favoriser la croissance.

Le moment est venu de relever le défi lié à l'infrastructure et de prendre un engagement à long terme d'investir dans l'infrastructure qui favorise la compétitivité et stimule la croissance du secteur privé.

Le moment est venu de se concentrer sur le rôle du gouvernement afin qu'il soit plus proactif dans l'accent qu'il met sur le développement économique et plus souple dans son travail auprès de l'industrie.

Le moment est venu de retourner à la croissance économique.

Le moment est venu de stimuler la croissance dans notre province en vue d'un avenir meilleur pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

De plus amples renseignements sur l'histoire économique du Nouveau-Brunswick sont présentés dans le document [Pourquoi la croissance est essentielle](#).

Que voulons-nous réaliser?

Nous voulons que le Nouveau-Brunswick soit un endroit où les gens qui travaillent fort peuvent progresser.

Nous voulons que le Nouveau-Brunswick soit un endroit où le risque entrepreneurial est récompensé par la création de nouvelles richesses.

Nous voulons que le Nouveau-Brunswick soit un endroit où les gens, jeunes et vieux, peuvent mener des vies heureuses et remplies; où les familles peuvent s'épanouir; et où les nouveaux Canadiens peuvent prospérer.

Nous avons prouvé que nous pouvons faire concurrence et l'emporter dans l'économie mondiale. Il y a des exemples dans toute la province d'entrepreneurs qui ont bâti des entreprises compétitives sur le marché mondial. Nous avons attiré des entreprises mondiales pour investir dans nos industries fondées sur l'exploitation de nos ressources naturelles et le savoir. Nous devons tirer profit de ces exemples. Nous avons les outils du succès à notre portée.

La vision envisagée pour le Nouveau-Brunswick : 2020

Si le *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick* porte ses fruits, qu'espérons-nous réaliser à court terme? À quoi ressemblera un Nouveau-Brunswick en essor et dynamique en 2020? Nous devons nous concentrer sur le développement des talents, le développement économique, les investissements dans l'innovation et d'autres activités du gouvernement

provincial pour aider le Nouveau-Brunswick à retrouver un bon taux de croissance économique. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a besoin d'une assiette fiscale ou d'une base économique croissante qui lui permettra de générer suffisamment de recettes pour financer des services publics et une infrastructure publique de qualité.

Population	La main-d'œuvre s'accroît, et la province est retournée sur la voie d'une croissance de l'emploi nette. L'économie reprendra encore de l'essor, stimulant la création de nouveaux emplois dans les secteurs orientés sur les exportations et les services locaux. La population recommence à afficher un accroissement solide, en particulier parmi les personnes de 40 ans et moins. Il est essentiel d'augmenter le nombre de jeunes Néo-Brunswickois pour appuyer la croissance à long terme.
Innovation	Les investissements dans la R.-D. augmentent. Les entrepreneurs lancent de nouvelles entreprises novatrices. Les entreprises du Nouveau-Brunswick investissent dans la compétitivité.
Capital	Les entreprises locales, nationales et internationales augmentent leurs investissements dans la province. Les entreprises en démarrage et les entrepreneurs à forte croissance ont accès au capital.
Infrastructure	La somme de 150 millions de dollars que met de côté le gouvernement provincial chaque année pour procéder à des investissements stratégiques permet de renouveler les infrastructures des principaux secteurs public et privé. De nouvelles infrastructures qui stimulent l'innovation ont été érigées dans l'ensemble de la province.
Souplesse	Le gouvernement est devenu plus souple. Des décisions ont été prises pour que les finances du gouvernement provincial reposent sur une base solide, que les taux d'imposition demeurent stables et que les services publics et une infrastructure de qualité puissent être maintenus. C'est plus facile de se lancer en affaires. Les formalités administratives ont été réduites, et le délai d'obtention des permis et d'autres approbations a été réduit. De nombreux règlements qui influent sur les affaires dans les Provinces maritimes ont été harmonisés. Le gouvernement prend des décisions plus rapidement.

La vision envisagée pour le Nouveau-Brunswick : Au-delà de 2020

À long terme, un accent soutenu sur les éléments du *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick* vise à créer une base économique solide et les fondements d'une qualité de vie élevée pour chacun d'entre nous. Nous aurons relevé :

- notre défi lié à la **POPULATION** :
 - en accroissant notre main-d'œuvre,
 - en consacrant des efforts plus ciblés quant à la formation et à l'harmonisation des compétences, et
 - en augmentant considérablement le nombre de nouvelles personnes et d'expatriés qui décident de s'établir ici.
- notre défi lié à l'**INNOVATION** :
 - en favorisant une économie novatrice, concurrentielle et entrepreneuriale, et
 - en investissant dans la recherche-développement.
- notre défi lié au **CAPITAL** :
 - en attirant des investissements du secteur privé en fonction de la vigueur de notre climat d'affaires.
- notre défi lié à l'**INFRASTRUCTURE** :
 - en prenant l'engagement à long terme d'investir dans l'infrastructure qui garantira que les industries continueront d'investir ici et que les talents venant du monde entier viendront s'établir dans notre province.
- notre défi lié à la **SOUPLESSE** :
 - en augmentant la vitesse à laquelle le gouvernement réagit aux possibilités économiques, à l'évolution des marchés mondiaux et à nos citoyens dans un cadre financier viable.

À plus long terme, une économie en essor et une main-d'œuvre en croissance nous permettront de poursuivre les progrès amorcés dans les années 1960.

Population	Une population croissante et équilibrée sur le plan démographique et une économie en essor créent une base économique viable pour toutes les régions. Des collectivités multiculturelles, diverses et florissantes.
Innovation	Une économie et une population novatrices créent des activités de plus grande valeur.
Capital	Un milieu qui attire les investissements du secteur privé et qui nous encourage à effectuer des investissements locaux.
Infrastructure	Une infrastructure de classe mondiale appuie les objectifs économiques et sociaux.
Souplesse	Un cadre financier du gouvernement qui est viable et réduit notre dépendance aux paiements de péréquation. L'accent sur la souplesse signifie que le Nouveau-Brunswick est connu dans toute l'Amérique du Nord comme un excellent endroit où investir. Nous avons une économie offrant des possibilités à tous.

Un plus grand plongeon : Prendre notre destinée en main

Parfois nous avons l'impression que, en tant que personnes, collectivités et province, notre destinée est façonnée par des événements indépendants de notre volonté. Même si nous sommes protégés par les forces économiques mondiales et nationales, nous devons réaliser que personne ne va venir à notre rescousse. À Paris, Shanghai, Mumbai, New York, Toronto et même Ottawa, nos défis ne paraissent pas sur le radar. Mais à Saint John, Beresford, Edmundston, Riverview et Minto, notre avenir sera déterminé par

les mesures que nous prendrons pour relever ces défis. Pour nous, tout en dépend.

Nous devons prendre notre destinée collective en main. Si nous voulons réaliser la vision à long terme que nous avons pour notre province, ce seront nos décisions – en tant que personnes, familles, propriétaires d'entreprise, dirigeants communautaires et gouvernement – qui en feront une réalité.

Une nouvelle approche en matière de développement économique

Le contexte concurrentiel avec lequel le Nouveau-Brunswick doit composer a changé fondamentalement au cours de la dernière décennie. Le nombre d'autorités compétentes faisant concurrence au Nouveau-Brunswick afin d'attirer les investissements mondiaux, les talents et les idées s'est élargi. Afin de mieux soutenir la concurrence et sortir gagnant dans ce nouveau contexte, le Nouveau-Brunswick doit adapter son modèle de développement économique.

Opportunités NB est le principal organisme de développement économique de la province; il a pour mandat d'encourager la croissance des industries locales axées sur l'exportation, d'attirer des investissements dans des secteurs en croissance et de soutenir la croissance des entreprises en démarrage. L'organisme est dirigé par un conseil d'administration du secteur privé composé de dirigeants de grandes entreprises du Canada, dont un certain nombre du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement continuera d'appuyer Opportunités NB en tant que principal organisme de développement économique.

Le Conseil de l'emploi du Nouveau-Brunswick a été créé pour orienter et coordonner le développement économique et la création d'emplois. Le secrétariat du Conseil de l'emploi est une petite équipe de professionnels créée pour appuyer le Conseil de l'emploi. Le secrétariat dirigera la mise en œuvre du *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick* et soutiendra la coopération interministérielle en matière de développement économique et la promotion des politiques et des programmes visant à renforcer les conditions propices à la croissance au cours des années à venir.

Le *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick* est axé sur l'ouverture du Nouveau-Brunswick sur le monde. Le gouvernement accueillera favorablement la nature de plus en plus mondiale de l'économie et cherchera à obtenir sa part des investissements mondiaux, des talents et des idées. Les entrepreneurs du Nouveau-Brunswick sont essentiels. Ils sont des milliers dans la province à constituer le pivot de notre économie, de Campbellton à Woodstock et de St. George à Saint-Léonard. À l'aide de nos cinq piliers, nous veillerons à ce que les politiques et les programmes gouvernementaux créent les conditions permettant aux entrepreneurs de bâtir des entreprises rentables.

Nos principaux champs d'intérêt sont les suivants :

- **Faciliter l'accès aux capitaux pour les entrepreneurs**

Il s'agit d'un enjeu toujours préoccupant pour de nombreux entrepreneurs. Pour que le gouvernement connaisse de nouveau la croissance, d'importants capitaux d'investissement seront nécessaires chaque année. Il existe beaucoup de sources de financement, et le gouvernement fera un meilleur travail en associant les entrepreneurs à des sources de capitaux privés.

- **Associer les entrepreneurs aux services de soutien communautaire**

Un secteur sain et dynamique des petites entreprises a accès à des mentors et à des experts-conseils pour des questions comme la productivité, la compétitivité et d'autres services de soutien. Bon nombre de ces services sont déjà largement disponibles, mais l'un des rôles du gouvernement consiste à assurer une utilisation élargie des mêmes services afin de renforcer les économies locales.

- **Favoriser un contexte positif pour les entreprises en démarrage à potentiel élevé**

Le gouvernement mettra sur le succès de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick, l'incubation d'entreprises en démarrage et le renforcement de l'infrastructure afin d'attirer un plus grand nombre d'entrepreneurs dynamiques.

- **Soutenir la planification de la relève au sein des entreprises**

Des milliers de propriétaires d'entreprise prendront leur retraite au cours de la prochaine décennie. Le gouvernement élaborera une stratégie visant à établir le rôle du gouvernement pour veiller à ce que la transition générationnelle maximise la valeur pour l'économie et jette les bases d'un avenir meilleur.

Le *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick* repose sur cinq piliers. L'objectif n'est toutefois pas que ces piliers soient cloisonnés. Pour que nous atteignons nos objectifs, chaque pilier doit être soutenu. Chaque pilier constitue un cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de stratégies. Les piliers représentent aussi l'optique dans laquelle les possibilités seront évaluées afin d'assurer les meilleurs résultats.

Rechercher des sources de possibilités de croissance

Tous les gouvernements mettent l'accent sur les secteurs de leur économie offrant les meilleures possibilités d'attirer l'investissement du secteur privé. Les gouvernements fédéral et ontarien dépensent des sommes et consacrent des ressources importantes pour s'assurer que l'industrie automobile peut prospérer. À l'Île-du-Prince-Édouard, l'accent mis sur le secteur aérospatial a permis une croissance de 400 millions de dollars dans cette industrie. Le modèle de développement économique du gouvernement axé sur les possibilités repose sur les mêmes principes – il

visé des coups sûrs et des doubles ainsi que des coups de circuit. Ensemble, ces possibilités favoriseront la croissance et créeront une dynamique.

Le gouvernement commencera par consulter les experts en la matière de différents ministères afin de découvrir les possibilités. Il travaillera étroitement avec le secteur privé pour s'assurer que les possibilités sont réelles et pour élaborer la feuille de route de leur développement.

Définir les possibilités de croissance

Par définition, une possibilité de croissance conduit à des investissements supplémentaires et à la création d'emplois et, par conséquent, à une augmentation du produit intérieur brut (PIB) et des recettes fiscales. Les possibilités seront évaluées à partir des éléments suivants :

- leur portée et leur envergure (le gouvernement doit augmenter le PIB);
- le temps de leur incidence (le gouvernement doit croître à court terme pour stimuler l'économie);

- un rôle clairement défini et pertinent du gouvernement et les ressources requises (toutes les possibilités d'investissement ne nécessitent pas la participation du gouvernement, certaines peuvent ne requérir qu'un coup de pouce);
- un rendement du capital investi clairement défini pour les contribuables (le gouvernement doit démontrer que l'investissement public dans les possibilités accroît les recettes fiscales).

Chaque possibilité sera évaluée à l'aide des cinq piliers:

Population	Innovation	Capital	Infrastructure	Souplesse
------------	------------	---------	----------------	-----------

La possibilité requiert-elle des travailleurs ayant des compétences particulières? Bénéficierait-elle d'un lien avec le réseau de l'innovation? Y a-t-il des lacunes dans le financement? Existe-t-il un investissement particulier dans l'infrastructure qui renforcerait la proposition de

valeur pour l'investissement? Des éléments du climat d'affaires doivent-ils être améliorés pour encourager les entreprises à investir? Voilà certaines questions qui seront posées en fonction des cinq piliers.

Établir la première ronde des possibilités de croissance

Le secrétariat du Conseil de l'emploi travaille avec le secteur privé, des chefs de file communautaires, Opportunités NB et des ministères afin de cerner des possibilités de croissance. Chaque ministère élaborera un plan de possibilités économiques axé sur les possibilités de croissance. Les plans, qui présenteront des cibles visant l'augmentation progressive du PIB, des emplois et des recettes fiscales, serviront à élaborer des cibles de croissance à l'échelle du gouvernement.

À mesure que le modèle de possibilités de croissance du Nouveau-Brunswick progressera, des groupes industriels, des groupes communautaires locaux et autres seront encouragés à présenter des possibilités de croissance. Elles devront être évaluées et satisfaire aux mêmes critères que les possibilités soutenues par le gouvernement.

Possibilités envisagées

Réseau électrique intelligent	<p>Le chef de file mondial Siemens a établi un centre de développement d'un réseau électrique intelligent à Fredericton, il y a quelques années, dans le cadre d'un partenariat avec Énergie NB. Un réseau électrique intelligent intègre la technologie numérique afin de détecter les changements dans la demande locale d'électricité et de réagir en conséquence. Dans ce contexte, le Nouveau-Brunswick s'emploie à devenir une plaque tournante du développement d'un réseau électrique intelligent en invitant des entreprises en démarrage, ainsi que des sociétés nationales et internationales à mettre à l'essai leurs travaux de développement dans la province.</p>
Augmenter le nombre de nouveaux fermiers	<p>L'attraction de fermiers étrangers existe depuis longtemps au Nouveau-Brunswick. Beaucoup de fermiers actuels du Nouveau-Brunswick prendront bientôt leur retraite et n'ont pas de plan de relève adéquat. Certains quittent leur ferme en laissant leurs terres en jachère. D'autres aimeraient vendre leur ferme, mais il n'y a pas de bassin de nouveaux fermiers prêts à prendre la relève. Outre l'aide aux jeunes fermiers, cette possibilité consiste à attirer de nouveaux fermiers étrangers (les résidents de la province ont aussi accès au programme des nouveaux arrivants). L'arrivée de centaines de nouveaux fermiers stimulerait l'activité économique et renforcerait notre important secteur agricole.</p>
Cybersécurité	<p>La cybersécurité pourrait créer des centaines d'emplois de grande valeur au Nouveau-Brunswick. On estime à 75 milliards de dollars le marché mondial de la cybersécurité, et on s'attend à ce qu'il atteigne 170 milliards de dollars d'ici 2020. Le Nouveau-Brunswick est le foyer de plusieurs firmes de cybersécurité de classe mondiale, y compris IBM qui a accru ses importantes activités à Fredericton. Nous avons l'occasion de tirer avantage de la pénurie de talents dans le secteur émergent de la cybersécurité qui atteindra 1,5 million de personnes d'ici 2019.</p>
Développement de l'industrie du bleuets	<p>Il existe des régions au Nouveau-Brunswick qui sont des microclimats idéaux pour la production de bleuets. Au cours de la dernière décennie, la production totale de bleuets a plus que triplé et est devenue beaucoup plus efficace. En raison du grand investissement d'Oxford et de l'attribution de terres de la Couronne supplémentaires à d'autres producteurs, on prévoit que l'industrie s'accroîtra davantage. Le Nouveau-Brunswick sera bientôt le plus grand producteur de bleuets du monde. Cette possibilité exige un écosystème solide qui donne aux petits producteurs locaux l'occasion d'y participer pleinement.</p>
Travail à la maison	<p>Un nombre croissant d'entreprises bâtissent des effectifs dispersés – dans diverses industries, depuis le soutien à la technologie de l'information jusqu'aux services financiers et à la conception graphique. Cette possibilité oblige le gouvernement du Nouveau-Brunswick à dresser un répertoire des personnes intéressées par ce type de travail, de leurs compétences, de leur milieu de travail à domicile (bureau à la maison, services à large bande, etc.), ainsi qu'à les jumeler avec des employeurs potentiels au Nouveau-Brunswick et à travers l'Amérique du Nord. Si des écarts apparaissent dans les compétences ou le milieu de travail à la maison, les programmes de formation existants peuvent être utilisés. Il s'agit d'une excellente occasion d'accroître l'emploi dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.</p>
Services de soutien aux entreprises	<p>L'industrie des services de soutien aux entreprises (appelés aussi « centres de contacts » ou « centres d'appels ») a vu le jour au Nouveau-Brunswick il y a plus de 25 ans, lorsqu'une main-d'œuvre disponible, compétente et bilingue a été mise en valeur par le gouvernement provincial afin d'attirer des entreprises internationales comme IBM, Xerox, ExxonMobil, Purolator, Federal Express et la Banque Royale du Canada. Et surtout, le secteur a produit plus d'un milliard de dollars en recettes d'exportation pour le Nouveau-Brunswick. Cette possibilité consiste à trouver des moyens d'aider le secteur à progresser davantage. D'autres initiatives telles que le travail à domicile et le nouveau projet pilote d'immigration augmenteront le nombre de travailleurs disponibles pour l'industrie. Nous devons évaluer de nouvelles possibilités comme l'interaction des médias sociaux et le développement de technologies afin de soutenir l'industrie. Les services de soutien aux entreprises ont été établis comme priorité dans le cadre du processus des sommets sur les possibilités.</p>
Marijuana	<p>Le Nouveau-Brunswick a constitué un comité composé d'intervenants clés pour étudier les défis en matière de sécurité publique. Ce comité étudiera également les possibilités de développement économique découlant de la marijuana. La légalisation et le contrôle de la marijuana élargiront grandement l'industrie dans toutes les régions du Canada. Certaines provinces profiteront de l'occasion pour favoriser des activités de production plus abondantes ainsi que le développement de produits à valeur ajoutée et spécialisés. De plus, la légalisation de la marijuana offre de nombreuses possibilités de la chaîne d'approvisionnement telles que la mise à l'essai, la R.-D. et d'autres services. Le Nouveau-Brunswick compte déjà une installation de production de marijuana, une autre qui est à l'étape de développement et d'autres possibilités à explorer. Le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick, situé à Fredericton, est le plus important laboratoire d'analyse de la marijuana à des fins médicales au pays et possède une capacité d'analyse supplémentaire. Les installations de recherche fédérales-provinciales du Nouveau-Brunswick ont des capacités qui pourraient être exploitées afin de maximiser le potentiel de cette nouvelle industrie.</p>

Stratégie sur les boissons et les aliments locaux	<p>Les ménages du Nouveau-Brunswick dépensent quelque 2,6 milliards de dollars par année en aliments et en boissons. Beaucoup d'aliments consommés au Nouveau-Brunswick sont produits ailleurs. La contribution totale au PIB du secteur des aliments (grossistes, détaillants et restaurants) est d'environ 1 milliard de dollars par année. Des efforts visant à promouvoir la consommation de boissons et d'aliments produits localement peuvent contribuer à la croissance du PIB en raison du remplacement des importations.</p>
Tourisme	<p>Pour avoir du succès, une industrie touristique a besoin d'attractions, de fournisseurs de services et de promotion. Les investissements dans l'infrastructure touristique aideront à augmenter le nombre de touristes et les taux de satisfaction. La baie de Fundy et ses parcs, ses attractions et ses sentiers environnants constituent l'expérience touristique la plus courue du Nouveau-Brunswick. Le parc national Fundy attire déjà 230 000 visiteurs par année. Avec des investissements dans les infrastructures stratégiques, la collaboration de l'industrie et une stratégie de développement globale, nous prévoyons participer à la création d'une expérience uniforme pour la côte de Fundy qui permettra d'augmenter le nombre de visiteurs et les recettes provenant du tourisme.</p> <p>Un nombre important de fournisseurs de services touristiques du Nouveau-Brunswick (auberges, chalets, motels, organisateurs de visites guidées, fournisseurs, guides, terrains de camping, artisans, boutiques de cadeaux et magasins) sont de petites entreprises indépendantes, souvent familiales. Il faut leur offrir du soutien quant à leurs défis en matière de relève. Le rendement du capital investi dans la promotion touristique du Nouveau-Brunswick est considérable, mais il faut en faire encore plus, ce qui créera un besoin pour une meilleure signalisation dans l'ensemble de la province et pour plus de promotion afin d'attirer les touristes au Nouveau-Brunswick à longueur d'année.</p>
Sirop d'érable et tourisme connexe	<p>Le gouvernement du Nouveau-Brunswick met l'accent sur le développement de possibilités économiques complémentaires qui découlent de nos vastes forêts. Un bon exemple est l'acériculture. Les revenus provenant de ce secteur sont passés de 3 millions de dollars en 2000 à près de 32 millions en 2015. Grâce à l'augmentation de la superficie des terres de la Couronne pour favoriser la production de sirop d'érable, l'industrie est vouée à une croissance continue. L'automne dernier, le ministère du Développement de l'énergie et des ressources a accordé 4 400 hectares supplémentaires en vue de la production acéricole, ce qui porte la superficie totale de l'allocation de terres de la Couronne à 13 500 hectares. Le Nouveau-Brunswick arrive au troisième rang des producteurs de sirop d'érable au monde, derrière le Québec et le Vermont. L'industrie crée chaque année environ 2 300 emplois saisonniers et à temps partiel; ce nombre devrait augmenter considérablement. De plus, quant à la façon de transformer cette industrie en attraction touristique, il y a des leçons à tirer de ce qui a été fait au Vermont.</p>
Énergie Est	<p>Énergie Est est un projet de transport de pétrole par oléoduc de grande envergure qui permettrait de transporter du pétrole de l'Ouest canadien afin de l'exporter à partir du port de Saint John. Il comprend également des investissements dans un nouveau terminal d'expédition et une installation de stockage des produits pétroliers. Il pourrait également offrir des possibilités de transformation secondaire. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a plusieurs projets en vue afin de maximiser les retombées économiques au cas où le projet d'oléoduc franchit tous les obstacles réglementaires. Entre autres, il aide à déterminer les possibilités liées à la chaîne d'approvisionnement pour les entreprises néo-brunswickoises, à maximiser les avantages pour la main-d'œuvre actuelle dans les secteurs des métiers et de la construction lourde de la province, à former les jeunes travailleurs et ceux des Premières Nations pour qu'ils acquièrent les compétences nécessaires leur permettant travailler dans le secteur de la construction lourde et à rechercher d'autres débouchés tels que les activités de surveillance et d'expédition.</p>
Mine de molybdène et de tungstène Sisson	<p>La contribution économique du secteur minier au Nouveau-Brunswick a chuté, passant de près de 6 % du PIB en 1997 à moins de 1 % après la fermeture de la mine de potasse. L'exploitation minière est une industrie de grande valeur qui offre des salaires élevés et des recettes en redevances au gouvernement. La mine de molybdène et de tungstène Sisson serait un investissement à grande échelle au Nouveau-Brunswick. Elle recèle l'un des plus importants gisements de tungstène en Amérique du Nord. La mine nécessiterait un investissement initial de 600 millions de dollars et créerait 300 emplois continus, ainsi que plusieurs centaines d'emplois dans la chaîne d'approvisionnement et découlant des retombées secondaires.</p>

Mandats économiques au sein des ministères

Une composante clé du *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick* est la mise en œuvre d'un mandat de développement économique au sein de chaque ministère. Chaque ministère aidera à cerner les possibilités de croissance et dressera un plan pour veiller à l'élaboration rapide et efficace du mandat.

Au-delà des ministères ayant une incidence manifeste sur l'économie – le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, le ministère du Développement de l'énergie et des ressources, etc. –, presque tous les ministères exercent une certaine influence directe sur la croissance économique et la création d'emplois. Par exemple, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance travaille à l'exportation du programme d'études secondaires de la province et à l'attraction des étudiants d'autres pays pour qu'ils fassent leurs études au Nouveau-Brunswick. Il existe un potentiel considérable d'extension du modèle afin de développer

une nouvelle industrie d'exportation, tout en créant des emplois et des activités économiques. Le ministère de la Santé et le ministère du Développement social, qui est responsable des familles, des enfants, des personnes âgées et des soins de longue durée, sont confrontés à la nécessité de s'assurer que le plus grand nombre possible de Néo-Brunswickois peuvent terminer leurs jours chez eux. Cela représente une possibilité importante pour le secteur privé de fournir des services novateurs de façon rentable pour le gouvernement et le public.

Les ministères cerneront les possibilités, alors qu'Opportunités NB, de concert avec d'autres ministères au besoin, soutiendra les efforts déployés afin d'encourager la croissance économique et la création d'emplois. Dans la foulée des autres efforts de développement économique, nous établirons le rôle des ministères au moyen de nos cinq piliers :

Population	Innovation	Capital	Infrastructure	Souplesse
------------	------------	---------	----------------	-----------

Développement régional axé sur les possibilités

On estime que plus de 80 % des décisions relatives aux endroits où des entrepreneurs s'installeront sont liées à des facteurs locaux, et non à des facteurs provinciaux ou nationaux. De telles décisions comprennent la qualité et la disponibilité du bassin de main-d'œuvre, les questions immobilières, l'accès aux fournisseurs, l'infrastructure de transport, etc. Il est important d'avoir de solides ressources de développement économique, des défenseurs et des chefs de file pour aider les entrepreneurs à prendre des décisions. Une telle exigence peut toutefois être difficile dans une petite province ayant une population dispersée. La capacité pour les petites collectivités de créer des équipes efficaces de développement économique pose des difficultés depuis des décennies.

Nous ne voulons pas revenir à un modèle de développement économique centralisé et financé par le gouvernement. Nous travaillerons avec nos partenaires locaux, dont les Premières Nations, afin d'établir un nouveau modèle. Une approche prise dans une région pourrait ne pas être la même dans une autre région, mais le résultat sera tel que chaque région du Nouveau-Brunswick disposera d'équipes de développement économique local mobilisées.

Les éléments propres à un modèle de développement économique régional réussi comprennent les suivants :

- un leadership local – il est important que chaque région dispose d'un leadership local fort à l'appui du développement; le leadership local doit comprendre les intervenants du milieu des affaires, de la collectivité et du gouvernement local. Il doit aussi inclure le bénévolat et le soutien financier;
- un plan de développement économique régional axé sur l'élaboration d'attributs particuliers et de possibilités dans chaque région de la province;
- un solide système de soutien aux entreprises en démarrage;
- une information commerciale locale – une connaissance approfondie de l'état de l'économie locale, du marché du travail et des principaux atouts;
- un développement de l'infrastructure – pour s'assurer que la région dispose de l'infrastructure économique requise pour soutenir la croissance économique à long terme;
- un soutien actif et ciblé du gouvernement du Nouveau-Brunswick offert par l'intermédiaire d'Opportunités NB.

Le gouvernement travaillera avec ses partenaires afin de s'assurer que toutes les régions du Nouveau-Brunswick disposent d'une solide infrastructure de développement économique.

Toutes les régions de la province ont des attributs, des atouts et des grappes industrielles particuliers qui peuvent être renforcés en vue d'un investissement du secteur privé. Le comté de Charlotte possède la plus forte concentration de travailleurs en aquaculture au Canada, par rapport à la taille de sa population. Près d'un travailleur sur dix dans le comté de Charlotte est employé dans le secteur agricole – cinq fois plus que dans l'ensemble de l'économie canadienne. Le comté de Restigouche possède la plus forte concentration d'emplois dans le secteur des produits forestiers parmi

toutes les régions de la province, ce qui représente plus de 9 % de la main-d'œuvre employée dans les activités connexes. Le Grand Moncton compte la plus grande partie des emplois liés au tourisme parmi les régions. La Péninsule acadienne bénéficie de l'un des meilleurs microclimats dans le monde pour la culture du bleuets. Fredericton possède l'une des plus fortes concentrations de talents de l'ingénierie parmi tous les centres urbains au Canada. Saint John compte un port en eau profonde, ouvert à l'année, qui traite en moyenne 28 millions de tonnes de marchandises diverses par année et qui a des liaisons internationales vers plus de 350 ports du monde entier. Le gouvernement travaillera avec ses partenaires dans l'ensemble de la province à définir et à créer des possibilités dans toutes les régions.

Développement économique des Premières Nations

Le gouvernement travaillera avec les Premières Nations afin de cerner et de créer des possibilités. Les Premières Nations ont un taux de chômage relativement élevé et un taux d'entrepreneuriat relativement faible. Le gouvernement continuera son solide processus de consultation et d'accommodement concernant des projets de développement de grande envergure afin de s'assurer que les Premières Nations en bénéficieront.

En travaillant avec les dirigeants autochtones et des entités comme l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE), nous prendrons les mesures suivantes :

- encourager l'entrepreneuriat autochtone;
- examiner des façons d'accroître la main-d'œuvre autochtone et de résoudre les pénuries émergentes dans l'ensemble du marché du travail;
- travailler avec les Premières Nations afin de créer et de soutenir des possibilités de croissance.

Projets de grande envergure

Les grands projets ont été le principal moteur des investissements de 2000 à 2010. Plus de 8 milliards de dollars ont été investis dans de grands projets. De nombreux grands projets pointent à l'horizon, dont le pipeline d'Énergie Est et divers autres projets miniers et dans le secteur de la fabrication. Tous ces projets d'envergure mettent à contribution de nombreux ministères du GNB et d'autres gouvernements, l'industrie et des intervenants communautaires.

Le gouvernement veut s'assurer que les études d'impact sur l'environnement, la délivrance de permis, le zonage et les autres décisions gouvernementales ont lieu en temps opportun. Le secrétariat du Conseil de l'emploi est responsable de la coordination de ces grands projets, tout en s'assurant qu'une solide coordination se déploie entre les ministères de la province et tous les autres intervenants concernés par le processus de prise de décisions.

Rendement positif des investissements des contribuables dans le développement économique

L'un des éléments clés du *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick* est l'engagement pris à l'égard de la responsabilisation quant à la manière dont le gouvernement dépense l'argent des contribuables afin de soutenir le développement économique. Un investissement stratégique des contribuables dans le développement économique doit mener à un contexte propice à la croissance. Le gouvernement doit disposer de moyens pour mesurer l'efficacité de l'investissement. Dans les divers ordres de gouvernement, des centaines de personnes déploient des efforts visant à accroître l'économie. Obtenons-nous un rendement des investissements?

Calculer le rendement du capital investi des contribuables dans le développement économique :

1. À l'échelle des entreprises : si le gouvernement fournit un soutien financier direct aux entreprises, il s'assurera qu'un multiple de l'investissement lui revient sous forme de recettes fiscales supplémentaires et maximisera la protection de l'argent des contribuables au moyen d'incitatifs qui seront offerts uniquement si les emplois en question sont bel et bien créés et les investissements sont bel et bien faits.
2. À l'échelle des possibilités : si le gouvernement investit l'argent des contribuables dans des initiatives précises afin de favoriser la croissance dans certains secteurs de l'économie, il s'assurera qu'un multiple de l'investissement lui revient sous forme de recettes fiscales supplémentaires.
3. À l'échelle des politiques ou des programmes : si le gouvernement crée de nouveaux programmes ou de nouvelles politiques afin de soutenir le développement économique, il trouvera des façons de déterminer si l'investissement rapporte des recettes fiscales supplémentaires. Cela inclut de nombreux investissements dans des organisations communautaires.
4. À l'échelle de l'infrastructure : si le gouvernement investit dans l'infrastructure du secteur public ou du secteur privé, il cherchera à obtenir des retombées sous forme de recettes fiscales supplémentaires supérieures au montant de l'investissement, et ce, selon une échéance raisonnable.

Les cinq piliers du *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick*



POPULATION
Renforcer notre main-d'œuvre



INNOVATION
Renforcer notre capacité d'innovation



CAPITAL
Accroître l'investissement du secteur privé



INFRASTRUCTURE
Stimuler les investissements publics et privés dans l'infrastructure stratégique



SOUPLESSE
Favoriser l'agilité et la souplesse dans le secteur public et l'ensemble de l'économie

En se concentrant sur les initiatives, les programmes et les politiques clés dans les domaines que visent les cinq piliers, le gouvernement pourra atteindre l'objectif d'une croissance économique durable.

1. Population : Renforcer notre main-d'œuvre

Le principal objectif du pilier *Population* est de faire en sorte que le gouvernement puisse offrir des emplois et des possibilités de carrière dans la province. Chaque personne qui souhaite travailler doit avoir la possibilité de rester dans sa collectivité. Parallèlement, le gouvernement doit s'efforcer d'attirer des talents :

- en gardant les Néo-Brunswickois dans la province;
- en ramenant les Néo-Brunswickois ici;
- en déployant plus d'efforts pour attirer les nouveaux Canadiens.

Une telle orientation est importante pour soutenir nos besoins en main-d'œuvre et assurer un fondement démographique solide. Les entreprises n'investiront pas et ne se développeront pas dans la province à moins de recruter des talents et de retenir les talents.

Le pilier de la population est composé d'éléments axés sur le court terme et d'autres qui établissent des assises à long terme afin de créer et d'attirer des talents. Le gouvernement connaît des défis qu'il doit relever maintenant. Beaucoup d'entreprises ont de la difficulté à recruter des travailleurs et elles reportent pour cette raison des investissements qui créeraient des emplois.

À long terme, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée pour les emplois disponibles sera essentiel à la vitalité et à la croissance de l'économie. Nous ne prenons pas la pleine mesure du resserrement de notre marché du travail, mais il constitue probablement l'une des principales

Un plus grand plongeon :

Rétablir l'équilibre au sein de la main-d'œuvre

De 2000 à 2014, le nombre de personnes âgées de plus de 55 ans au sein de la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick a augmenté de plus de 150 %. Durant la même période, le nombre de personnes âgées de moins de 45 ans a chuté de 16 %. Le nombre de Néo-Brunswickois recevant des prestations du Régime de pensions du Canada a augmenté de 60 %, alors que le nombre de résidents ayant un revenu d'emploi s'est accru de manière marginale. On estime que 80 000 autres personnes prendront leur retraite dans un avenir rapproché. Si nous n'élargissons pas le bassin de jeunes personnes travaillant dans la province, il pourrait y avoir plus de personnes à la retraite qu'au travail dans une ou deux décennies. Nous devons bâtir un solide bassin de jeunes travailleurs pour nous assurer que notre économie a la capacité de croître au cours des années à venir.

causes de notre faiblesse économique récente. Entre les années 1970 et 1990, le marché du travail a connu une croissance moyenne de près de 6 000 personnes par année. De 1991 à 2008, la croissance moyenne a été de 2 900 personnes par année. De 2009 à 2014, le marché du travail a commencé à décliner. Si l'on se fie aux tendances actuelles, la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick continuera de se resserrer progressivement au cours des prochaines années. Il y a des preuves irréfutables qu'une main-d'œuvre décroissante affaiblit une économie. Si nous ne le réglons pas, le problème s'aggravera.

Bâtir des talents

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Améliorer la littératie	Éliminer les obstacles potentiels à la littératie dès un jeune âge
Cibler l'éducation de la petite enfance	Mettre davantage l'accent sur le dépistage précoce des obstacles à l'apprentissage
Améliorer l'éducation de la maternelle à la 12 ^e année	Mettre en œuvre le plan d'éducation de 10 ans Mettre un plus grand accent sur la préparation à la carrière pendant les études secondaires
Renforcer l'éducation postsecondaire	Augmenter considérablement le nombre d'étudiants postsecondaires acquérant une expérience de travail pertinente tout en poursuivant leurs études
Améliorer les compétences de base	Aider les Néo-Brunswickois ayant un manque de connaissances à obtenir la formation dont ils ont besoin pour entrer sur le marché du travail
Harmoniser les personnes, les compétences et les emplois	Préparer des informations sur le marché du travail à la fois exhaustives, accessibles et opportunes
Améliorer les possibilités pour les femmes	Faire en sorte que plus de femmes assument des rôles de dirigeants au gouvernement et dans le secteur privé Accroître l'accessibilité et l'abordabilité des services de garde Atteindre une plus grande équité salariale
Accroître la main-d'œuvre autochtone	Travailler avec l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE) afin d'accroître les possibilités d'emploi pour les Autochtones
Soutenir les personnes handicapées	Mettre en œuvre les engagements énoncés dans le <i>Plan d'action-emploi pour les personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick 2012-2017</i>
Encourager l'entrepreneuriat chez les jeunes	Exposer plus de jeunes à l'entrepreneuriat en tant que possibilité de carrière viable
Offrir des emplois aux gens	Élaborer une stratégie provinciale en matière de travail à domicile
Accroître la main-d'œuvre chez les personnes âgées de 60 ans et plus	Soutenir les Néo-Brunswickois plus âgés qui ont besoin d'une formation pour retourner sur le marché du travail
Renforcer la main-d'œuvre saisonnière	Encourager les élèves à occuper des emplois saisonniers (lorsqu'ils ne fréquentent pas l'école)

Un plus grand plongeon : Les industries « à risque » axées sur l'exportation

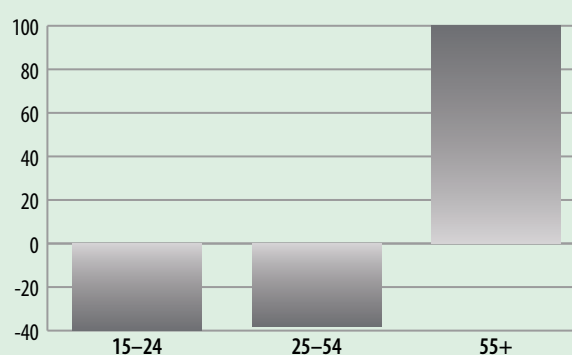
Les emplois au Nouveau-Brunswick qui risquent le plus de disparaître sont en grande partie ceux qui paient le salaire médian provincial (20 \$ l'heure) ou moins et qui sont « mobiles », c'est-à-dire des emplois qui se trouvent ici, mais qui pourraient être ailleurs. Les difficultés récentes des travailleurs employés dans les usines de transformation du poisson représentent la pointe de l'iceberg. On compte beaucoup d'emplois à risque parmi les 20 000 emplois et plus dans les centres de contact avec la clientèle, ainsi que les milliers d'emplois dans les industries de la fabrication, de la transformation, de l'entreposage et du transport, qui pourraient se trouver ailleurs du fait que les entreprises ont des usines partout dans le monde.

Environ de 40 000 à 50 000 travailleurs de la province occupent de tels emplois. L'incapacité de trouver des travailleurs dans ces secteurs devient un boulet pour l'économie. Chaque perte directe de 1 000 emplois dans les secteurs en question se traduit par une perte de plus de 50 millions de dollars en revenus (directs, indirects et induits). Cela conduit à une perte d'emplois indirects et induits, de même qu'à une perte de plus de 10 millions de dollars en recettes fiscales annuelles. Il nous faut plus d'emplois et de croissance. Nous devons veiller à ce que nos industries d'exportation puissent embaucher les travailleurs dont elles ont besoin.

Un plus grand plongeon : La main-d'œuvre vieillissante et les industries axées sur l'exportation

Le vieillissement de la main-d'œuvre est particulièrement marqué dans un grand nombre de nos industries axées sur l'exportation. Le secteur de la fabrication a perdu près de 11 000 emplois depuis 2000. Le nombre de personnes âgées de moins de 55 ans travaillant dans le secteur de la fabrication a chuté considérablement au cours des 15 dernières années, alors que le nombre de personnes âgées de 55 ans et plus a plus que doublé.

Main-d'œuvre dans le secteur de la fabrication au Nouveau-Brunswick par groupe d'âge (variation en pourcentage, de 2000 à 2015)



Source : Tableau CANSIM 282-0008 de Statistique Canada.

Attirer des talents

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Accroître les possibilités pour les jeunes de rester dans la province et y faire carrière	Réduire la dette moyenne des jeunes diplômés du Nouveau-Brunswick qui résident dans la province
Encourager les Néo-Brunswickois expatriés à revenir dans la province	Exposer les Néo-Brunswickois vivant ailleurs au Canada aux possibilités d'emploi qui s'offrent à eux dans la province
Accroître le nombre d'étudiants de niveau postsecondaire de l'extérieur de la province	Travailler avec nos universités et nos collèges afin d'accroître considérablement le nombre d'étudiants de l'extérieur de la province
Attirer des immigrants	Élaborer une approche fortement ciblée afin d'attirer des immigrants, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Dresser des plans d'immigration pour les plus grandes entreprises qui ont besoin d'un nombre important de travailleurs; • Attirer des immigrants travailleurs en soins à domicile afin de soutenir la stratégie <i>D'abord chez soi</i> qui s'adresse aux aînés • Attirer des immigrants souhaitant investir dans notre infrastructure touristique rurale vieillissante; • Attirer des immigrants souhaitant réaliser des investissements en agriculture dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick; • Attirer des immigrants qui sont entrepreneurs pour démarrer des entreprises axées sur l'exportation et investir dans les entrepreneurs à forte croissance actuels de la province et les soutenir; • Attirer un plus grand nombre d'étudiants étrangers de niveau postsecondaire afin de bâtir le bassin des futurs travailleurs.
Attirer les entrepreneurs à forte croissance potentielle	Promouvoir les possibilités au Nouveau-Brunswick et les services de soutien aux entrepreneurs à forte croissance du Canada et de l'étranger

Un plus grand plongeon : L'immigration – un moteur essentiel de croissance économique et démographique

Nous devons considérer l'immigration (les migrants économiques et les réfugiés) comme une source de travailleurs pour les possibilités d'emploi à court terme et comme un moteur de croissance de l'économie et de l'emploi à long terme. Un tel manque de vision a constitué le principal échec de notre politique d'immigration par le passé. Dans la région de Toronto, les immigrants de première génération représentent plus de la moitié du nombre total de travailleurs dans les secteurs de la fabrication et des services administratifs. Au Nouveau-Brunswick, les immigrants de première génération représentent seulement 3 % des travailleurs dans les

deux mêmes secteurs. Les nouvelles familles d'immigrants font augmenter la demande pour les produits et les services locaux. De 60 % à 70 % de la croissance économique totale est liée aux dépenses des ménages. Un plus grand nombre de familles d'immigrants fera augmenter les dépenses des ménages, ce qui stimulera la croissance. Avons-nous besoin d'emplois disponibles pour attirer des immigrants ou est-ce qu'un plus grand nombre d'immigrants créeront plus d'emplois? Cela va dans les deux sens. Les emplois attireront plus d'immigrants, mais un plus grand nombre d'immigrants créeront la demande pour plus d'emplois.

Un plus grand plongeon : La coopération dans le Canada atlantique

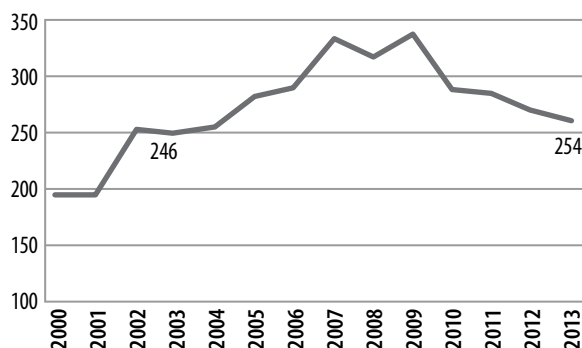
Les provinces de l'Atlantique ont en commun de nombreux aspects géographiques, économiques et démographiques, ainsi que de nombreuses difficultés qui freinent la croissance. Nous travaillerons étroitement avec nos

voisins concernant les obstacles et les possibilités au chapitre de la croissance, entre autres l'immigration, le commerce interprovincial et international et la réduction des formalités administratives.

2. Innovation : Accroître notre capacité d'innovation et notre compétitivité

Après une période de croissance soutenue de 2001 à 2009, les dépenses intérieures brutes en recherche et développement au Nouveau-Brunswick ont commencé à chuter au cours des dernières années. En 2013, l'investissement annuel ajusté en fonction de l'inflation en R.-D. (dans les secteurs public et privé) a diminué pour atteindre le niveau des dépenses connu au début des années 2000. Le secteur des entreprises a connu le plus fort recul en dépenses en R.-D., soit une chute de 56 % de 2007 à 2013.

Dépenses intérieures brutes en recherche et développement au Nouveau-Brunswick (en millions \$)
Sciences naturelles et génie, sciences sociales et humaines – prix constants de 2007



Source : Tableau CANSIM 358-0001 de Statistique Canada

L'objectif doit être d'encourager le secteur privé à investir dans la recherche et l'innovation.

Le pilier de l'innovation s'inscrit dans le lexique du développement économique au Nouveau-Brunswick depuis près de deux décennies. Beaucoup de plans et d'initiatives ont été mis en œuvre afin d'accroître la capacité d'innovation et la compétitivité de la province. De telles démarches ont donné lieu à de modestes progrès. Le Conference Board du Canada a récemment accordé la note D au Nouveau-Brunswick pour sa capacité d'innovation. Un fait particulièrement préoccupant est que la province a également reçu la note D en productivité du travail. Selon Statistique Canada, la productivité du travail dans le secteur des entreprises a augmenté de 7 % au Canada de 2007 à 2014 – ce qui n'est pas un rendement particulièrement bon. Pendant la même période, le Nouveau-Brunswick a enregistré une baisse de 2 % de sa productivité au travail.

Cela représente un défi de taille. L'économie de la province fait face à la plus grande concurrence mondiale de toute son histoire. Les investissements, les talents et les idées traversent les frontières comme jamais auparavant. Nos entreprises, nos institutions et le secteur public doivent prendre plus au sérieux l'innovation et

la compétitivité, sinon notre économie et, en dernier ressort, notre qualité de vie en souffriront.

Le gouvernement doit faire preuve d'innovation et il a un rôle important à jouer en tant que source d'innovation et catalyseur de nouvelles idées et de créativité dans l'ensemble de l'économie. Mais quel rôle le gouvernement doit-il jouer pour encourager l'innovation et la compétitivité et ainsi créer un contexte positif pour la croissance économique à long terme?

Le rôle du gouvernement consiste notamment à stimuler la recherche de stade précoce et la créativité. Il doit encourager un contexte dans lequel les entrepreneurs qui ont des idées novatrices peuvent prospérer et se servir du gouvernement comme plateforme

d'innovation. Le gouvernement doit encourager l'entrepreneuriat et les entreprises en démarrage et accélérer leur croissance dans tous les secteurs à la fois sociaux et économiques.

Toutefois, le gouvernement doit aussi veiller à ce que l'innovation axée sur les entreprises soit une composante fondamentale de la stratégie qu'il met de l'avant. Tom Jenkins, le président-directeur général et fondateur d'Open Text, une entreprise de technologie canadienne connaissant un grand succès, a souvent dit que le Canada était tellement occupé à inventer qu'il oubliait d'innover. L'invention transforme l'argent en idées, alors que l'innovation transforme les idées en argent. Le gouvernement doit continuer à mettre l'accent sur l'innovation tout en encourageant l'invention.

Innovateurs en émergence

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Veiller à ce que les élèves qui terminent leur 12e année possèdent des aptitudes en matière d'innovation	S'assurer que les élèves terminent leur 12e année en possédant des aptitudes en matière d'innovation
Développer une culture de l'innovation au Nouveau-Brunswick	Élargir la Semaine de l'innovation afin d'accroître la sensibilisation et la confiance des gens du Nouveau-Brunswick à l'égard de nos antécédents et de notre avenir en tant qu'innovateurs

Accroître la R.-D.

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Développer des mécanismes de soutien à la R.-D. et à l'innovation	Travailler avec les principaux intervenants pour explorer la consolidation de nos mécanismes de soutien à la R.-D. et à l'innovation
Accroître la recherche universitaire et le nombre d'étudiants des cycles supérieurs	Utiliser les investissements ciblés du gouvernement dans les établissements d'enseignement postsecondaire afin d'augmenter le nombre et l'ampleur des programmes d'études supérieures
Accroître les dépenses en R.-D. de l'industrie et du gouvernement fédéral	Utiliser les investissements ciblés du gouvernement en R.-D. pour favoriser la recherche du secteur privé et les idées de commercialisation
Développer un programme de productivité et de compétitivité	S'associer avec l'industrie et les universitaires pour étudier les façons d'accroître la productivité et d'inciter plus d'entreprises du Nouveau-Brunswick à adopter de nouvelles technologies

Encourager les entreprises en commercialisation, démarrage et expansion

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Encourager une plus grande commercialisation	Augmenter le nombre de chercheurs et d'entrepreneurs ayant accès à du financement, à du mentorat et à des services de développement des marchés
Soutenir et promouvoir la pépinière d'entreprises	Veiller à ce que notre soutien à la pépinière d'entreprises en démarrage donne lieu à un plus grand nombre d'entrepreneurs qui se concentrent sur les marchés mondiaux
Créer et attirer des entrepreneurs à potentiel élevé	Accroître les efforts que nous déployons pour attirer des entrepreneurs à potentiel élevé et assurer la croissance de leurs entreprises

Soutenir les laboratoires d'innovation

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Encourager de nouveaux modèles économiques et sociaux	Fournir un soutien aux laboratoires d'innovation sociale et aux entrepreneurs sociaux pour leur permettre de renforcer leurs capacités et mettre en œuvre des solutions
Investir dans l'infrastructure qui facilite l'innovation	Accroître les investissements dans l'infrastructure d'innovation stratégique

Devenir une province intelligente

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Favoriser les données ouvertes	Établir un portail de données ouvertes et publier rapidement et régulièrement des ensembles de données
Se servir des TI pour améliorer les communications entre les résidents et le gouvernement	Établir une identité numérique unique et sécurisée pour tous les citoyens
Accroître le nombre de services gouvernementaux en ligne	Soutenir l'augmentation de la participation au laboratoire numérique nb+

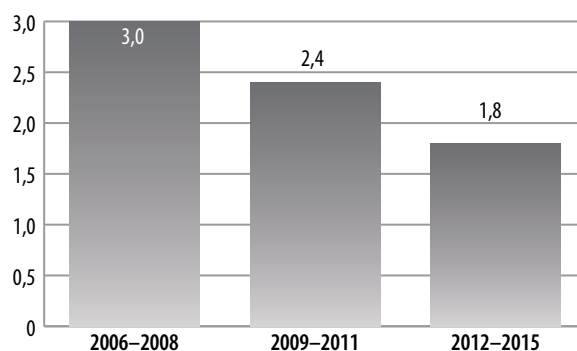
3. Capital : Accroître l'investissement du secteur privé

L'investissement de capitaux du secteur privé est d'une importance capitale en tant que moteur de la croissance économique à long terme. Les investissements à l'échelle des entreprises dans les usines de produits forestiers, d'autres ressources naturelles, les usines de fabrication, les bureaux administratifs, les centres de recherche et beaucoup d'autres activités témoignent d'une confiance dans l'économie. Ils traduisent aussi un engagement à long terme, puisque les dépenses doivent être amorties en fonction du succès des entreprises dans la province.

Afin de prendre de tels engagements à long terme et déployer des capitaux, les entreprises doivent percevoir le Nouveau-Brunswick comme un bon endroit où investir et réaliser des profits.

De 2012 à 2015, les dépenses annuelles en capital du secteur privé ont connu une baisse annuelle de 1,2 milliard de dollars comparativement aux dépenses en capital de la période de 2006 à 2008, soit une baisse de 40 %. Il s'agit de l'une des principales raisons de la faiblesse récente de notre économie.

Investissements en capital annuels moyens du secteur privé au Nouveau-Brunswick (milliards \$)



Source : Tableau CANSIM 029-0048 de Statistique Canada

Le *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick* oriente les efforts du gouvernement vers des domaines stratégiques qui favoriseront les conditions permettant d'accroître l'investissement du secteur privé.

Un plus grand plongeon : Les investissements en capital et l'effet d'inertie

Les entreprises qui comptent principalement sur les marchés locaux fondent leurs décisions d'investissement sur une perception de l'état de santé de l'économie locale. Si la population augmente, si d'autres industries se développent et s'il existe un élan positif dans l'économie, les

entreprises sont plus susceptibles d'investir, de créer un cycle vertueux d'investissements qui favorise la croissance et le besoin d'un plus grand volume d'investissements, et ainsi de suite. Après sept années de stagnation, nous devons donner un élan à notre économie.

Veiller à des marchés financiers fluides

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Veiller à ce que les entreprises, grandes et petites, aient accès à un éventail complet d'options de financement de leur croissance	Faire une promotion plus efficace des entreprises du Nouveau-Brunswick auprès des sociétés à capital de risque, à l'échelle nationale et internationale
Élaborer une mesure permettant d'évaluer la qualité de l'accès au capital	Collaborer avec la Commission des services financiers et des services aux consommateurs pour élargir les données sur l'accès au capital présentées dans son rapport annuel

Créer un nouveau modèle visant l'investissement du gouvernement à l'échelle des entreprises

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Établir un rôle gouvernemental plus stratégique pour encourager l'investissement à l'échelle des entreprises	Favoriser un plus grand volume de capitaux de croissance privés, au lieu de subventions et de prêts, comme soutien financier à l'industrie
Veiller à ce que les investissements du gouvernement dans des entreprises procurent un solide rendement du capital investi (RCI) pour les contribuables	S'assurer d'obtenir un rendement du capital investi à incidence fiscale lorsque des deniers publics sont investis à l'échelle des entreprises
Encourager plus d'investissements privés à l'échelle des entreprises	Établir un climat fiscal et un cadre réglementaire qui encouragent la circulation d'investissements entre les entreprises d'ici et celles qui sont actives sur les marchés internationaux

Favoriser l'établissement de coûts d'entreprises concurrentiels contrôlés par le gouvernement

Le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les coûts des intrants des entreprises qu'il influence ou qu'il contrôle demeurent concurrentiels afin de favoriser l'investissement du secteur privé. Ces coûts comprennent les taxes professionnelles. Le gouvernement tient à

fournir une stabilité et une prévisibilité en matière de politique fiscale. Le gouvernement a déjà pris plusieurs importantes décisions en matière politiques sur les taxes professionnelles qui contribueront à la croissance de l'économie.

Orientation stratégique	Mesures à prendre
S'assurer que les coûts d'entreprises influencés ou contrôlés par le gouvernement sont concurrentiels, comme l'énergie, les taxes, les droits, les terres de la Couronne et les redevances	Comparer notre contexte des coûts d'entreprises influencés ou contrôlés par le gouvernement avec celui des autres provinces et des territoires
Instaurer un régime concurrentiel d'impôt des entreprises au Nouveau-Brunswick	Examiner tous les programmes de crédit d'impôt pour nous assurer qu'ils ont une incidence positive sur la croissance

4. Infrastructure : Investir dans l'infrastructure économique stratégique

Le gouvernement a créé un fonds de soutien à l'infrastructure de 150 millions de dollars par année (soit 900 millions de dollars sur une période de six ans) à l'appui du *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick*. Un tel investissement est supérieur aux dépenses en capital habituelles engagées annuellement. L'Initiative en matière d'infrastructure stratégique soutient l'infrastructure qui favorise la croissance et la création d'emplois ou qui rend la province plus concurrentielle. Dans ce contexte, le terme « stratégique » fait référence à toute infrastructure qui favorise une croissance du PIB et des recettes fiscales ou qui est essentielle à une croissance à long terme. Il peut s'agir d'une infrastructure appartenant au gouvernement, comme les corridors stratégiques dans le secteur forestier, ou d'une infrastructure qui n'appartient pas au gouvernement, mais qui favorise la croissance.

Lorsqu'il investira dans le secteur public, le gouvernement mettra l'accent sur l'infrastructure qui soutient la croissance ou qui accroît la compétitivité. Lorsqu'il investira dans le secteur privé, il mettra l'accent sur des investissements qui procurent une augmentation manifeste et soutenue de l'activité économique ou qui sont d'une importance capitale pour la croissance à long terme. Il est plus important que jamais d'avoir une économie en croissance produisant de nouvelles recettes fiscales qui permettront au gouvernement de financer les services publics.

Le gouvernement investira aussi dans l'infrastructure économique appartenant au secteur privé et géré par ce dernier qui entraîne une croissance directe du PIB, la création d'emplois et un rendement du capital investi (RCI) sous forme de recettes fiscales supplémentaires. Le gouvernement investira également dans des projets qui accroissent la compétitivité.

Le gouvernement cherchera des projets qui démontrent un solide intérêt public et un besoin d'investissement : infrastructure requise pour la R.-D.; infrastructure requise pour soutenir des industries à forte croissance; installations portuaires, aéroportuaires et ferroviaires; infrastructure à large bande; infrastructures touristiques. Le rétablissement de sites contaminés (c'est-à-dire la mise en valeur d'anciennes zones industrielles ou commerciales), qui conduit directement à une revitalisation économique, à une croissance du PIB, à la création d'emplois, etc., sera également ciblé.

L'Initiative en matière d'infrastructure stratégique soutient déjà la croissance. Les projets de nature publique annoncés dans le cadre de l'Initiative ont créé plus de 900 emplois durant l'exercice financier 2015-2016. Les investissements de l'Initiative dans le secteur privé annoncés durant le même exercice créeront 3 100 années-personnes d'emploi et plus de 1 200 équivalents temps plein permanents après la construction.

L'un des principaux objectifs de l'Initiative est de rendre la province plus concurrentielle à long terme. Les investissements qui aident nos industries clés et nos entrepreneurs à soutenir la concurrence mondiale bénéficient aux contribuables.

Les investissements de l'Initiative en matière d'infrastructure stratégique soutiendront la croissance et procureront aux contribuables un important rendement du capital investi au cours de la prochaine décennie. L'accent sera mis sur l'investissement dans des projets qui procureront des recettes fiscales supplémentaires. La nécessité d'un RCI fort pourrait être mise de côté si l'investissement renforçait de manière importante la compétitivité d'une ou de plusieurs industries.

Un plus grand plongeon : L'Initiative en matière d'infrastructure stratégique

Une infrastructure stratégique se définit comme une infrastructure qui soutient la compétitivité, la croissance et la création d'emplois. Il peut s'agir d'une infrastructure interne (ou appartenant au gouvernement), comme les corridors stratégiques dans le secteur forestier, ou d'une infrastructure qui n'appartient pas au gouvernement, mais qui favorise la croissance. Voici quelques exemples d'infrastructure stratégique : infrastructure requise pour la R.-D.; infrastructure requise pour soutenir des industries à forte croissance; recherche; installations portuaires, aéroportuaires, ferroviaires, touristiques, etc. Le gouvernement mise sur des investissements qui procurent une augmentation manifeste et soutenue de l'activité économique ou qui sont d'une importance capitale pour la croissance à long terme. En ces temps d'austérité économique, il est plus important que jamais de nous assurer d'avoir une économie en croissance produisant de nouvelles

recettes fiscales qui permettront au gouvernement de financer les services publics.

Ce ne sont pas toutes les infrastructures qui requièrent un investissement du gouvernement. Nous devons être prudents et éviter d'utiliser l'argent des contribuables comme substitut à l'investissement du secteur privé. Si des projets peuvent et doivent être financés entièrement par le secteur privé (c'est-à-dire si l'on prévoit que l'investissement initial du projet procurera un solide rendement pour les investisseurs privés), le gouvernement doit les soutenir autrement. Cependant, il existe un besoin stratégique pour les investissements du gouvernement dans des projets qui démontrent un solide intérêt public, mais il arrive que de tels projets offrent un modèle de rentabilité limitée du secteur privé, compte tenu de l'investissement initial dans l'infrastructure.

Soutenir l'infrastructure stratégique du secteur public

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Gérer l'infrastructure stratégique appartenant au gouvernement	Inclure un accroissement de l'activité économique dans les critères d'admissibilité aux investissements de l'Initiative pour l'infrastructure appartenant au gouvernement
Mettre en place de l'infrastructure stratégique municipale	Utiliser les investissements de l'Initiative dans l'infrastructure municipale pour bâtir une plus grande densité au sein de nos collectivités
Investir pour favoriser une plus grande compétitivité	Utiliser les investissements de l'Initiative dans l'infrastructure publique pour accroître la compétitivité
Investissements qui procurent des gains d'efficacité au sein du gouvernement	Utiliser les investissements de l'Initiative pour améliorer l'efficacité de la prestation des services

Soutenir l'infrastructure stratégique du secteur privé

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Améliorer l'infrastructure de transport de façon à favoriser une plus grande compétitivité	Utiliser les investissements de l'Initiative dans des infrastructures de transport qui n'appartiennent pas au gouvernement pour accroître la compétitivité
Créer de l'infrastructure stratégique visant à améliorer l'innovation	Utiliser les investissements de l'Initiative pour accroître notre capacité d'innovation
Investir dans l'infrastructure appartenant à l'industrie afin de favoriser la compétitivité et la croissance	Investir dans l'infrastructure de l'industrie qui améliore la compétitivité

5. Souplesse : Favoriser la souplesse dans le secteur public et l'ensemble de l'économie

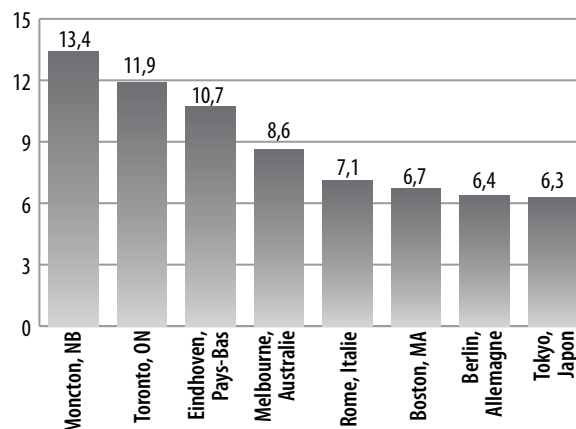
S'il doit retrouver une solide croissance économique, le Nouveau-Brunswick doit être un endroit où les entrepreneurs estiment qu'ils peuvent obtenir un rendement raisonnable du capital investi (RCI) et de leur temps. Autrement dit, la province doit être un endroit favorable aux affaires. Il doit également être possible que les investissements et les talents soutiennent l'expansion des entreprises dans la province.

En 2014, KPMG a examiné le potentiel de profit de 17 industries dans plus de 100 pays développés. KPMG a analysé tous les coûts de fonctionnement et toutes les dépenses en immobilisations associés aux industries de la fabrication et des services, y compris les matières premières, la main-d'œuvre, le transport et les taxes.

L'examen de KPMG a révélé que le Nouveau-Brunswick se compare favorablement au reste du monde développé. Aucun État américain n'a offert un plus grand

potentiel de profit que le Nouveau-Brunswick, et seulement quelques États dans le monde en ont fait autant.

Marge de profit (pourcentage des ventes) moyenne de 17 industries de la fabrication et des services



Source : *Choix concurrentiels 2014* de KPMG

Le rapport de KPMG est simplement un aperçu, mais il souligne un avantage que nous devons promouvoir : pour les entreprises ayant un solide modèle d'affaires, la province peut être un bon endroit où investir.

En plus d'instaurer un contexte de coûts concurrentiels, le gouvernement peut créer un milieu propice aux investissements de diverses autres manières. Le *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick* s'attaquera à ces enjeux.

Moderniser la réglementation et les processus du gouvernement

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Améliorer les approvisionnements	Mettre en œuvre de meilleures méthodes d'approvisionnement
Réduire les formalités administratives	Moderniser la réglementation afin de réduire la complexité, l'ingérence, l'obscurité et la rigidité
Harmoniser la réglementation avec celle des autres provinces	Continuer de collaborer avec la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard pour harmoniser un plus grand nombre de règlements au profit des entreprises faisant affaire dans plus d'une province
Assurer une prise de décisions en temps opportun	Rationaliser les processus pour permettre une prise de décisions en temps opportun
Acheter et investir localement	Établir un préjugé favorable à l'égard des achats locaux dans le cadre de notre stratégie d'approvisionnement Continuer d'offrir et d'améliorer les outils permettant aux Néo-Brunswickois d'investir dans des entreprises locales

Améliorer les politiques commerciales stratégiques

Nous nous assurerons que nos entrepreneurs, peu importe leur emplacement, peuvent offrir leurs produits et leurs services aux consommateurs dans le cadre d'accords commerciaux qui favorisent l'équité, la compétitivité, l'accès et la transparence. En partenariat avec le

gouvernement fédéral et nos homologues provinciaux, nous travaillerons à réduire les obstacles tarifaires et les autres barrières commerciales pour ouvrir le plus grand nombre possible de marchés mondiaux.

Orientation stratégique	Mesures à prendre
Favoriser un commerce interprovincial plus fort	Travailler avec les autres provinces pour garantir que les obstacles à surmonter pour accéder aux marchés étrangers soient limités pour nos entreprises
S'ouvrir à de nouveaux marchés internationaux	Créer des possibilités d'exportation bien précises dans les marchés mondiaux
Veiller à ce que les accords commerciaux internationaux reflètent les priorités du Nouveau-Brunswick	Veiller à ce que les entrepreneurs soient au courant des avantages qu'offrent les accords commerciaux actuels et futurs

Conclusion : Une solide base économique

Une base économique solide et durable est la plateforme que le gouvernement peut utiliser pour investir dans des services comme l'éducation et les soins de santé. Le *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick* est la feuille de route que le gouvernement utilisera pour coordonner ses ressources et mettre en place les cinq piliers. En résumé, le gouvernement veut :

- renforcer la main-d'œuvre de la province en formant et en attirant la MAIN-D'ŒUVRE;
- renforcer notre capacité d'INNOVATION;
- favoriser un plus grand nombre d'investissements en CAPITAL du secteur privé;
- stimuler les investissements publics et privés dans l'INFRASTRUCTURE stratégique;
- favoriser la SOUPLESSE dans le secteur public et l'ensemble de l'économie.

Le succès d'une stratégie aussi ambitieuse nécessite l'harmonisation des objectifs et des priorités de financement dans tous les ministères, toutes les collectivités et l'ensemble du secteur privé. Le gouvernement collaborera avec ses partenaires des secteurs public et privé de la province afin de mettre en œuvre les mesures recommandées dans le *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick*.

Une telle stratégie jette les bases de niveaux plus élevés de développement économique durable et équitable afin de favoriser la croissance en vue d'un avenir meilleur pour tous les Néo-Brunswickois. Le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre la stratégie et à préparer le terrain qui mènera le Nouveau-Brunswick au progrès, au développement et à la prospérité.

En coordonnant ses efforts, le gouvernement relèvera les défis auxquels la province fait face à l'heure actuelle, tirera parti des possibilités et veillera à ce que nous réussissions tous ensemble.

Spem reduxit — L'espoir renaît